

رئيس الحكومة

Chef du Gouvernement

**Communiqué de presse**

**Les Assises Nationales de l’Alphabétisation**

 **13 et 14 octobre 2017**

**Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu l'assiste et le glorifie**, l’Agence Nationale de Lutte Contre l’Analphabétisme organise les Assises Nationales de l’Alphabétisation et ce, les **13 et 14 Octobre 2017 au palais des conférences à Skhirat**.

Ce grand évènement, qui coïncide avec la célébration de la journée nationale d’alphabétisation le 13 Octobre de chaque année, s’inscrit dans le cadre de la mobilisation générale de tous les acteurs et intervenants pour renforcer l’engagement national autour de la question de l’analphabétisme et fédérer les efforts des différentes parties prenantes du domaine de l’alphabétisation afin d’atteindre l’objectif visé, celui de réduire le taux d’analphabétisme à moins de 10% à l’horizon de 2026. La tenue de cet évènement constitue une opportunité pour partager et échanger les points de vue autour de ce phénomène, favoriser un espace de concertation et de participation active, élargir les discutions et faire émerger des propositions et recommandations de nature à garantir l’amélioration du système de l’alphabétisation au Maroc et atteindre l’objectif visé.

Il est prévu que le Chef du Gouvernement préside la séance inaugurale de cet évènement de grande envergure, qui connaitra la participation de hauts responsables de l’Etat, Ministre et Secrétaires d’Etats, présidents des conseils régionaux , présidents des Universités, et aussi les représentants de la société civile, du secteur privé , ceux des institutions médiatiques, ainsi que des experts dans le domaine nationaux et internationaux, des professeurs et chercheurs universitaires.

Les travaux des Assises s’étaleront sur une journée et demi répartis en séance thématique sur le thème : **« l’alphabétisation fonctionnelle »** et 5 ateliers qui traiteront les volets suivants :

1. Les mécanismes de gouvernance ;
2. Les approches du dispositif de l’alphabétisation ;
3. L’ingénierie des programmes et manuels ;
4. La formation dans les métiers d’alphabétisation ;
5. L’adéquation entre l’offre et la demande.